

TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2024)

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

- Nantissements de fonds de commerce
- Nantissements de parts sociales

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 21,62 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 21,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 82,62 € 82,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 84,78 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 122,02 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 124,18 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés:
7,63 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22,52 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 60,65 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,9 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 39,42 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,92 €

- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux): 21,62 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux): 23,78 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux): 82,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux): 84,78 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux): 122,02 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux): 124,18 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22,52 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 60,65 €

- Nantissements de fonds de commerce (substitution)

La formalité est gratuite.

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 19,07 €

Avec frais postaux : 20,36 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 19,09 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 8,93 €

Renouvellement

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel – conservatoire)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe
Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
 - Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
 - Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
 - Nantissement judiciaire
 - Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
 - Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
 - Nantissements de parts sociales (conventionnel - judiciaire)
 - Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels
-
- Nantissements de fonds de commerce
 - Nantissement de parts sociales (conventionnel - judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 21,62 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 23.78 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 82,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 84.78 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 122,02 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 124.18 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22.52 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 60.65 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 39,42 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,92 €

Avec frais postaux : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 19,09 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 8,93 €